

# Émergence Beauvaisis

#Économie de proximité#

## NOTE DE CONTEXTE

Janvier 2018

FILIERE : ECONOMIE CIRCULAIRE, DECHETS SUR LE BEAUVAISIS

## SYNTHESE

La filière de gestion des déchets ménagers est bien structurée sur le territoire. La première exploration ne permet pas vraiment d'identifier des niches d'activité sur lesquelles une réelle plus-value pourrait être apportée tout en s'assurant de tenir des modèles économiques viables. Certains flux de déchets pourraient être mieux valorisés : plastiques, déchets de chantier, déchets fermentescibles, textiles-linges-chaussures... mais les conditions techniques et économiques sont difficiles à réunir.

La nouvelle déchèterie communautaire, dont la création sur la zone d'activité du Haut-Villé est prévue pour 2020, est un équipement structurant qui pourrait permettre de renforcer le réemploi et éventuellement d'ouvrir de nouvelles filières (plastiques souples, polystyrènes expansés, huisseries...). L'initiative en matière de conception et de fonctionnement de cet équipement est laissée aux opérateurs positionnés sur le « *marché public global de performance pour la conception, la réalisation et l'exploitation d'une déchèterie sur la ville de Beauvais* » passé par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis. Les opérateurs privés ayant la capacité à porter ce marché pourront faire appel, dans le cadre de leur mission, aux structures de l'ESS, notamment Emmaüs et Les Ateliers de la Bergerette.

Des idées de mutualisation entre structures de réemploi et de réutilisation ont pu être relevées, mais l'échelle territoriale de leur mise en œuvre atteindrait plus probablement le département de l'Oise :

- parcours de formation,
- création d'un outil de massification voire de tri des TLC collectés par les structure de réemploi,
- technicien spécialisé (électroménager) en compétence partagée,
- outil de vente en ligne,
- matériauthèque de réemploi,

L'échelle départementale paraît d'autant plus pertinente que le nouveau Syndicat Mixte des Déchets de l'Oise (SMDO) paraît disposé à s'engager dans une politique volontariste de soutien aux acteurs du réemploi et de la réutilisation.

La filière des déchets professionnels paraît plus porteuse dans l'immédiat, dans la mesure où les organisations professionnelles peuvent être porteuses d'initiatives :

- La Chambre de Commerce et d'Industrie souhaite s'investir dans l'organisation des filières dont bénéficieront ses ressortissants,
- La CAPEB a proposé aux structures de réemploi d'expérimenter des solutions de collecte/valorisation de déchets du BTP. La FFB pourrait également être mobilisée en ce sens.

Parmi les filières qui sont explorées sur leurs territoires respectifs et à l'échelle inter-régionale :

- déchets industriels banals, en flux diffus, auprès d'entreprises de plus de 10 salariés, générant des flux de déchets en mélange (hors déchets dangereux), notamment les 5 flux tertiaires (déchets bureautiques, collecte papier et destruction de documents confidentiels). Il ne s'agit pas d'entrer en concurrence avec les opérateurs industriels mais d'investir des créneaux sous-occupés en proposant des formules adaptées sur mesure (tri sur site avec accompagnement, location de petites presses...),
- huiles alimentaires usagées collectées en vue de produire un lubrifiant (équipements de motoculture, décoffrage...),
- huisseries : déconstruction de portes et fenêtres (constitution en cours d'un réseau de 15 plateformes de déconstruction au niveau national),
- tri et valorisation des plastiques collectés en déchèterie (9 fractions différentes : collecte séparée au sol et sur chaîne, conditionnement et revente),
- valorisation du contenu des bennes tout-venant de déchèterie (chaîne de tri de déchets industriels banals en petite installation en vue de produire un combustible solide de récupération valorisable en cimenterie),
- polystyrène expansé : prestation mobile de broyage et compactage.

Un consortium d'opérateurs du Beauvaisis (prestataire déchets, chambres consulaires, acteurs de l'ESS...) pourrait s'investir dans l'une ou l'autre de ces filières.

Le contexte réglementaire encourage à évoluer sur ces filières :

- Décret n°2016-288 obligation du tri 5 flux au 1<sup>er</sup> juillet 2016 : déchets de papier/carton, métal, plastique, verre, bois (tous les producteurs et détenteurs de déchets – entreprises, commerces, administrations, collectivités...),
- Bio-déchets :
  - Depuis le 1er janvier 2012, les producteurs ou détenteurs d'une quantité importante de biodéchets ont l'obligation de les trier et de les faire valoriser dans des filières adaptées (telles que le compostage ou la méthanisation). Depuis le 1er janvier 2016, les professionnels produisant plus de 10 tonnes par an de biodéchets, et de 60 litres par an pour les huiles sont concernés. Il s'agit principalement d'entreprises d'espaces verts, de la grande distribution, des industries agroalimentaires, des cantines et restaurants, des marchés, petites surfaces de distribution alimentaire.
  - La généralisation du tri à la source est prévue d'ici 2025 pour tous les producteurs de déchets en France, y compris les particuliers (chaque citoyen devra alors avoir à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles).

La poursuite de la réflexion nécessite de se rapprocher de deux PTCE portant des innovations techniques, économiques et organisationnelles en matière de gestion des déchets : PTCE F2EI à Florange (Philippe Lerouillois) et PTCE Tri-Vallées (Etienne Wiroth), ainsi que l'entreprise d'insertion Tri Papyrus en Vendée (Paul Clément).

#### LE CONTEXTE DU BEAUVAISIS :

- VALDELIA – partenaires conventionnés « réutilisation » dans l'Oise :
  - Emmaüs Beauvais,

- Recyclerie de l'Agglomération de Compiègne
- Les déchèteries du territoire sont accessibles aux professionnels (Beauvais, Auneuil), hors déchets dangereux.

**ACCES VEHICULES OU TOUT VEHICULE UTILITAIRE :**

Toute personne entrante sur la déchetterie avec un véhicule à usage professionnel est considérée comme déposant de déchets professionnels. Ces véhicules doivent être de longueur hors-tout inférieure ou égale à 5,50 mètres et de P.T.A.C. inférieur à 3,5 tonnes.

Les professionnels doivent présenter une carte et un ticket de passage de 20 €, quel que soit le volume et la nature des déchets apportés.

Plafonds : 15 m<sup>3</sup> par semaine et par déposant, un passage par jour.

Les particuliers utilisant à titre exceptionnel un véhicule professionnel (en location ou non), doivent présenter un bon d'accès temporaire.

- **2 déchèteries professionnelles :**
  - DECAMP-DUBOS SAS à Warluis

Depuis Janvier 2015, nous permettons aux professionnels de la région de traiter leurs déchets grâce à l'ouverture de la seule déchetterie professionnelle de l'Oise

Située sur notre site d'Allonne elle offre un accès facile, pratique, rapide, efficace ainsi que des tarifs ajustés selon les matières.

La déchetterie professionnelle est ouverte :

- Du Lundi au Vendredi
- De 8h à 13h et 14h à 18h

Sur place :

- Une prise en charge par nos opérateurs qualifiés
- Un bureau d'accueil

Les matières acceptées sur notre site sont :

- Cartons/Papiers/Archives (non souillés)
- Plastiques (Films PE, PEHT... non souillés)
- D.I.B – Déchets Industriels Banals
- Déchets inertes (Gravats, Briques... à l'exclusion de plâtres, placo)
- Déchets verts (Pelouses, Haies...)
- Bois A (Palettes...)
- Bois B (Contreplaqués, Meubles...)
- Pneus (non souillés et déjantés)
- D.E.E.E – Déchets d'équipements électroniques et électriques (petits et gros électroménagers hors froid, claviers, PC, Téléphone...)
- D.I.D – Déchets Industriels Dangereux (huiles, néons, ampoule, solvants, piles, produits corrosifs...)
- RACHAT de Ferrailles et Métaux (selon les cours en vigueur)

Les matières refusées sur notre site sont :

Cadavres d'animaux  
Véhicules hors d'usages  
Déchets explosif et radioactif  
Bouteilles de gaz

○ CHOUVET à Warluis

- Réemploi matériaux/outillage : le grand marché des occasions à Allonne
- Implantation des professionnels de la gestion des déchets sur le Beauvaisis (16) :

Annuaire des entreprises de France / CCI sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis

- REVIVAL BEAUVAIS (60000) « CASH METAL », Zone de l'Avelon, SAS au capital de 15 250 €
- LEMOINE DIDIER, ROCHY-CONDE (60510), entrepreneur individuel
- MATERIAUX RECYCLES DU BEAUVAISIS BEAUVAIS (60000), Zone de Pinçonlieu, SAS au capital de 20 000 €, M Gratia Laurent, M Pawlicki Patrick
- BOULANGER FREDERIC, BEAUVAIS (60000)
- DAUBER JOSELITO, BEAUVAIS (60000)
- DEMOLITION INDUSTRIELLE BEAUVAIS, Saint-Paul (60650), SARL au capital de 20 000 €, M Crapoulet Olivier
- ETABLISSEMENTS MICHEL DECAMP-DUBOS, ALLONNE (60000), elle est spécialisée dans le secteur d'activité de la récupération de déchets triés. Son effectif est de 62 salariés. Sur l'année 2016 elle réalise un chiffre d'affaires de 6 326 100 € et un résultat de 85 000 €, pour un total de bilan de 10 M€.
  - Collecte et Recyclage
  - Démolition et Démantèlement
  - Déchetterie Professionnelle
  - Location et vente de matériel

Dotée d'un matériel moderne, notre société a instauré un système performant de collecte, de tri et de stockage de vos déchets. Pour répondre à tous vos besoins en matière de recyclage, du matériel spécifique est à votre disposition.

- Bennes ouvertes
- Bennes fermées
- Bacs kangourou
- Compacteur monobloc
- Compacteur désaccouplable
- Conteneur spécial collecte sélective
- Conteneur spécial papier carton
- Matériel de collecte

- EURODEM DESAMIANTAGE, BEAUVAIS (60000)



- GEOMATER THERDONNE (60510), SARL au capital de 23k€, Eric CHOUVET
- LENFANT TEGY, BEAUVAIS (60000)
- NCI PROPLETE, CENTRE FRANCE BEAUVAIS (60000)
- ORTEC ENVIRONNEMENT BEAUVAIS (60000), ZA N°2 29 avenue Blaise Pascal, 60000 Beauvais, T: 03 44 02 71 72, ets secondaire d'une SAS au capital de 2791000 €, 12 salariés.

Collecte et transport de déchets : Collecte, transport de déchets solides et liquides en benne, Location de bennes et de compacteurs, Pompage de déchets liquides, en semi-remorque aspiratrice, Transport de déchets vers des centres agréés, avec fourniture de BSD, Retrait encombrants, Gestion déléguée des déchets, Regroupement et prétraitement de déchets, Recherche des centres de traitement agréés les plus avantageux, Gestion informatique de déchets

- SEPUR, ROCHY CONDE (60510)
- SEPUR ENVIRONNEMENT, ROCHY CONDE (60510)
- SITA OISE, BEAUVAIS (60000)
- SITA OISE, ROCHY-CONDE (60510)
- NCI Environnement : prestataire de collecte de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (CAB), filiale groupe PAPREC (ex. ISS)

NCI ENVIRONNEMENT Agence Oise, 1 rue Vermandois, 60200 COMPIEGNE, Tél. 03 44 86 92 10 - Fax. 03 44 97 48 78  
 Effectif : 70 collaborateurs  
 Sites : - Compiègne, - Beauvais, - Envermeu (Bellengreville)  
 Matériels : - Flotte d'une trentaine de véhicules, - Bennes, - Bacs roulants  
 Métiers :  
 - Collecte des Déchets Industriels Dangereux (DID) et Déchets Ménagers Spéciaux (DMS)  
 - Collecte des Déchets Industriels Banals Valorisables et Ultimes  
 - Collecte des ordures ménagères et assimilées  
 - Traitement et valorisation des déchets  
 - Centre de transfert  
 - Nettoyement, propreté urbaine et balayage industriel  
 Références clients : - Communauté d'agglomération du Beauvaisis, - Ville de Compiègne  
 NCI Environnement s'est doté de nouveaux locaux à Beauvais. Rue Jean-Baptiste Godin, PAE du Haut Villé, 60 000 Beauvais - Tel. 03 44 13 20 99  
 Email : [beauvais@nci-environnement.com](mailto:beauvais@nci-environnement.com)

- Une agence SITA SUEZ à Beauvais : Société SITA Oise, 2 rue de Pentemont, ZA de l'Avelon, 60000 BEAUVAIS, Tel : 03 44 12 17 71
- SEPUR : Département de l'Oise, Agence de Beauvais, 14, Route de Mouy, 60510 ROCHY CONDE, Tel : 03 44 03 02 19
- Pas d'implantation VEOLIA
- Groupe Lhotellier – IKOS Environnement, Territoire du Beauvaisis, 30 Avenue Salvador Allende BP 90600, 60006 - Beauvais Cedex, 03 44 10 53 50  
[beauvaisis@lhotellier.fr](mailto:beauvaisis@lhotellier.fr) - Travaux publics, Bâtiment, Dépollution, Désamiantage, Déconstruction, Déchets, Eau [Christian BULENGER, Directeur de Territoire]
- COVED, agence de Gournay : 33 Avenue de la Garenne, 76220 Gournay-en-Bray
- AGRI-ENVIRONNEMENT – distribution de compost sur la déchèterie d'Auneuil
- Groupe GALLOO : reprise des établissements INDUSPA à Saint-Germer de Fly en 2018,

- REMONDIS France SAS, implantée à Amblainville, Le site REMONDIS d'Amblainville est un centre de transit, de regroupement et de traitement de déchets spécialisé dans la collecte et le traitement des déchets industriels des métiers de l'image (photo, presse, imprimerie, radiographie industrielle et médicale).
- 6 000 t chaque année
- Dans ce projet, Remondis va investir quatre millions d'euros pour construire 350 m<sup>2</sup> de bureau et deux bâtiments de 1 500 m<sup>2</sup> chacun. « Le premier sera destiné à accueillir des déchets industriels dangereux sous forme liquide (acide, produits aqueux...) ou solide (peinture, aérosol, encre...), détaille Nikola Petrovic. Le deuxième bâtiment servira au traitement des déchets classiques comme les cartons, papiers, bois, plastiques... Nos clients nous demandent de traiter l'ensemble de leurs déchets puisque nous nous déplaçons chez eux avec nos camions. A Méru, nous en traitons 6 000 t par an. »
- Terrain de 27 000 m<sup>2</sup>
- DEEE/informatique :
  - des acteurs de l'ESS déjà impliqués :
    - Emmaüs Beauvais,
    - ESAT ACVO (Compiègne)
  - ANOVO : un industriel de la réparation, régénération... des activités qui prennent en charge les technologies multiproduits, y compris la réparation de smartphones, tablettes, ordinateurs portables, équipements d'accès large bande, décodeurs numériques, consoles de jeux, imprimantes et écrans LCD et écrans...

#### Pistes à explorer sur les flux de déchets à collecter et valoriser en proximité

- Micro-flux diffus : une collecte rationalisée,
- Déchets fermentescibles
  - Encore marginale en France, la collecte séparée des biodéchets sera généralisée d'ici 2025, selon la loi de transition énergétique. Les collectivités devront choisir leur méthode de collecte et disposer de solutions de compostage de proximité.
  - La CAB étend la distribution des bio-conteneurs (à terme suppression de la distribution des sacs papier) – utilisation des bio-conteneurs pour la collecte des déchets fermentescibles ? entretien des bacs ?
  - Institut Lasalle : étudier l'organisation d'une collecte des déchets fermentescibles sur le restaurant universitaire ?
  - Love Your Waste...
- Huiles Alimentaires Usagées (expérience GECCO avec Emmaüs) ?
- Déchets bureautiques, collecte papier et destruction de documents confidentiels, huiles alimentaires usagées,
- Plâtre (Lafarge Auneuil),
- Plastiques en mélange,
- Déchets d'emballage :
  - Bois : palettes, tourillons, intercalaires,
  - Plastiques souples
  - Polystyrène expansé
- Déchets d'éléments d'ameublement professionnels (VALDELIA).
- Déconstruction des avions ?

- Développement de services de consignes (verre...).

